

Vous  tiez inscrit(e) en M1 en 2019 / 2020

Voici la proc dure de r inscription pour 2020 / 2021

Si vous relevez de la *formation continue* en 2019 / 2020 les informations qui suivent ne vous concernent pas. Vous devez *contacter le SUFCO* pour effectuer votre r inscription.

Cette proc dure ne concerne pas les  tudiants inscrits dans les masters PIPOL et FILDS

- **Vous avez obtenu votre M1 et vous voulez vous r inscrire en M2 de la m me fili re   la rentr e 2020 / 2021 : R inscription en ligne**
 - 1) Rendez-vous   partir du **1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC.
 - 2) Rendez-vous   partir du **6 juillet** sur votre ENT dans l'onglet scolarit  pour vous r inscrire et r gler vos droits d'inscription en ligne.
 - Suite   votre paiement en ligne ou   la reconnaissance de votre statut de boursier (= pas de paiement demand  ou paiement   0 ), vous recevrez par courrier vos justificatifs de scolarit  et le sticker que vous devrez appliquer sur la date 2019/2020 figurant sur votre carte d' tudiant permettant donc la mise   jour de la carte.

Si vous ne parvenez pas   vous r inscrire via votre ENT, contactez-nous   ia.lettres-langues@univ-tours.fr en pr cisant votre num ro d' tudiant et votre num ro de t l phone.

- **Vous avez obtenu votre M1 et vous voulez vous r inscrire en M2 dans une autre fili re de la Facult  de lettres & langues   la rentr e 2020 / 2021 : R inscription en pr sentiel**
 - 1) Vous relevez de la proc dure de V rification des acquis : Rendez-vous sur la plateforme Ecandidat Tours et suivez la proc dure.
 - 1) A r ception de l'autorisation d'inscription dans l'ann e demand e, rendez-vous   partir du **1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC et  diter votre attestation d'acquiescement ou d'exon ration, et envoyez par courrier :
 - ✓ Une copie de votre autorisation   vous inscrire
 - ✓ L'attestation CVEC
 - ✓ Votre ch que (ordre : Agent comptable de l'universit  de Tours) ou votre attribution de bourse (page 1 et 2)

  l'adresse suivante :

Universit  de Tours
Facult  de lettres & langues
Service Scolarit  – Inscriptions
3, rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS CEDEX 01

- **Vous avez obtenu votre M1 et vous avez  t  autoris .e   vous inscrire en C sure pour votre M2 : R inscription en pr sentiel**

Vous devez contacter la scolarit  au 02.47.36.68.35 pour obtenir un rendez-vous.

- **Vous avez obtenu votre M1 et vous voulez vous r inscrire en M2 dans une fili re qui ne d pend pas de la Facult  de lettres & langues   la rentr e 2020/2021**

Contactez le service de scolarité de la Faculté dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

- **Vous n'avez pas obtenu votre M1 et vous souhaitez redoubler**

Vous devez avoir été autorisé(e) à redoubler par le jury de délibération

- 1) Rendez-vous **à partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC.
- 2) Après avoir obtenu une autorisation à redoubler rendez-vous **à partir du 6 juillet** sur votre ENT dans l'onglet scolarité pour vous réinscrire et régler vos droits d'inscription en ligne
 - Suite à votre paiement en ligne ou à la reconnaissance de votre statut de boursier (= pas de paiement demandé ou paiement à 0€), vous recevrez par courrier vos justificatifs de scolarité et le sticker que vous devrez appliquer sur la date 2019/2020 figurant sur votre carte d'étudiant permettant donc la mise à jour de la carte.

Si vous ne parvenez pas à vous réinscrire via votre ENT, contactez-nous à ia.lettres-langues@univ-tours.fr en précisant votre numéro d'étudiant et votre numéro de téléphone.

- **Vous n'avez pas obtenu votre M1 et vous souhaitez vous réorienter dans un autre M1 de la Faculté de lettres & langues**

Vous devez avoir obtenu un avis favorable d'inscription de la commission de sélection master sur Ecandidat

Si cet avis favorable était « sous réserve de l'obtention de la licence », dès son obtention, vous devez adresser le justificatif de réussite à votre licence par mail à ia.lettres-langues@univ-tours.fr pour qu'un laissez-passer permettant votre réinscription en ligne soit saisi.

- 1) Rendez-vous **à partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC.
- 2) Rendez-vous **à partir du 6 juillet** sur votre ENT dans l'onglet scolarité pour vous réinscrire et régler vos droits d'inscription en ligne.
 - Suite à votre paiement en ligne ou à la reconnaissance de votre statut de boursier (= pas de paiement demandé ou paiement à 0€), vous recevrez par courrier vos justificatifs de scolarité et le sticker que vous devrez appliquer sur la date 2019/2020 figurant sur votre carte d'étudiant permettant donc la mise à jour de la carte.

Si vous ne parvenez pas à vous réinscrire via votre ENT, contactez-nous à ia.lettres-langues@univ-tours.fr en précisant votre numéro d'étudiant et votre numéro de téléphone.

- **Vous n'avez pas obtenu votre M1 et vous avez été autorisé.e à vous inscrire en Césure pour votre redoublement en M1 : Réinscription en présentiel**

Vous devez contacter la scolarité au 02.47.36.68.35 pour obtenir un rendez-vous.

- **Vous n'avez pas obtenu votre M1 et vous souhaitez vous réorienter dans un M1 qui ne dépend pas de la Faculté de lettres & langues**

Contactez le service de scolarité de la Faculté dans laquelle vous souhaitez vous inscrire.

Pour intégrer une L1 à la Faculté de lettres & langues :

- Vous avez fait la procédure Parcoursup → vous suivez toute la procédure, puis rendez-vous **à partir du 1er juillet** sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr> pour payer la CVEC et éditer votre attestation d'acquiescement ou d'exonération. Vous envoyez par courrier :

- ✓ L'attestation Parcoursup (pdf) précisant uniquement la filière dans laquelle vous êtes autorisé-e à vous inscrire (≠ récapitulatif des vœux)
- ✓ L'attestation CVEC
- ✓ Votre chèque (ordre : Agent comptable de l'université de Tours) ou votre attribution de bourse (page 1 et 2)

à l'adresse suivante :

Université de Tours
Faculté de lettres & langues
Service Scolarité – Inscriptions
3, rue des Tanneurs
BP 4103
37041 TOURS CEDEX 01

- Vous n'avez pas suivi la procédure Parcoursup → vous rédigez un courrier à destination du Doyen de la Faculté Lettres et Langues expliquant pourquoi vous n'avez pas suivi la procédure (sans aucune garantie que le Doyen accède à votre demande), indiquant également votre souhait de changer de filière et précisant la filière d'origine et celle dans laquelle vous souhaitez vous inscrire et vous le transmettez au service de la scolarité par mail (scolarite.lettres@univ-tours.fr). Après décision du Doyen, vous serez informé.e de la suite de la procédure.

Vous souhaitez quitter l'université de Tours et poursuivre vos études dans une autre université :

- Rendez-vous sur le site de l'université de Tours dans l'onglet Formation, comment s'inscrire, transfert de dossier et téléchargez la fiche départ et suivez les instructions.
- Contactez l'université dans laquelle vous voulez vous inscrire pour savoir quelle est leur procédure.

Dans tous les cas si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez joindre la scolarité Lettres et Langues à ia.lettres-langues@univ-tours.fr ou au 02.47.36.68.35